



Congrès Départemental

Samedi 12 juin 2021

9h - 13h

La Couronnerie - 45750 St Pryvé St Mesmin



9h30 |

Accueil

10h - 12h30 |

AG & Temps d'échange sur le numérique et l'école inclusive,
en présence de M. Philippe BALIN, directeur de La Couronnerie

Repas partagé

SOMMAIRE

Rapport Moral page 5

Rapport d'Activité page 7

Rapport Financier page 17

Candidats au Conseil d'Administration page 21

Annexes page 25
(mandats académiques, déclarations liminaires aux CAEN et CDEN 2019-2020, articles de presse)



RAPPORT MORAL 2020 - 2021 DU CDPE DU LOIRET

Le 4 mai 2021

Bonjour à toutes et à tous !

La loi Blanquer, dite « de l'école de la confiance », prévoit la création d'un grand service public de l'école inclusive. L'objectif affiché est séduisant : assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves, de la maternelle au lycée, qui prenne en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers. Cette volonté est soulignée par le fait que le chapitre IV de la loi concerne exclusivement l'inclusion.

C'est bien dans cet esprit que s'inscrit la FCPE, en construisant jour après jour ce lien de respect et de coéducation avec les enseignants et les autres membres de la communauté éducative tout en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque enfant.

Malheureusement, la pandémie de COVID est venue mettre des difficultés importantes dans la mise en application de la volonté affichée. Si nous pouvons souligner que la DSDEN du Loiret fait des actions louables dans ce sens (ouverture de classes ULIS ou de postes en RASED, par exemple), nous ne pouvons constater que l'absence de réels moyens à la hauteur des besoins que l'on connaît tous.

Le contexte sanitaire a cependant l'avantage de mettre en avant les lacunes dans ce domaine, lacunes qui ont été renforcées par les différentes périodes de confinement où les besoins particuliers des élèves ont été relégués, au mieux, au second plan et parfois totalement mis de côté. Nous soulignons tout particulièrement le déficit important dans le RASED malgré son rôle majeur de détection des besoins, dès la maternelle. A ce titre, le CDPE participe activement au collectif RASED qui défend les besoins de ces structures auprès du directeur académique.

Il est temps pour l'Education Nationale de renouer avec l'école pour tous, sans distinction et d'afficher des pédagogies innovantes et attractives pour les familles. Il y a de moins en moins de mixité dans les écoles publiques du département, alors qu'elle doit être le cœur de notre système éducatif pour l'apprentissage du « vivre ensemble ».

Dernier point que nous souhaitons évoquer avec vous : alors que vous êtes de plus en plus nombreux à nous demander du soutien et de l'accompagnement, alors que la FCPE du Loiret est reconnue et appréciée par les institutions, qu'on nous demande de siéger dans de multiples instances et commissions au niveau local, départemental et régional, nous sommes trop peu pour assurer toutes ces missions. Nous avons besoin des compétences et de l'énergie de chacun d'entre vous afin de nous faire entendre.

Rejoignez le réseau départemental et participez ainsi aux forces vives qui accompagnent les familles !

Nous vous souhaitons un excellent congrès au cours duquel nous privilégierons l'expression de tous les adhérent-e-s afin de dessiner une politique d'action commune pour la rentrée 2021.

*Christophe PALLIER
Président de la FCPE du Loiret*



RAPPORT D'ACTIVITE 2020 - 2021 DU CDPE DU LOIRET

La vie du CDPE 45

Nos administrateurs-trices et nos chargé-e-s de mission se sont réunis tous les mois, malgré le contexte sanitaire, pour un conseil d'administration, exclusivement en visioconférence afin de respecter les règles sanitaires.

Nous avons soutenu les initiatives locales et relayé auprès des instances de l'Education Nationale les légitimes demandes qui nous sont remontées. Nous avons également eu la volonté de maintenir les échanges entre le CDPE, les conseils locaux et les adhérent-e-s, soit par des visioconférences, soit par des échanges par courriels.

Nous avons également poursuivi autant que possible nos actions avec nos partenaires.

Secrétariat du CDPE

Carine est présente au sein du CDPE depuis quelques années. Ses compétences dans tous les domaines et sa disponibilité font d'elle une entité à part entière du CDPE. Elle vous accueille aux horaires d'ouverture du local. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour tout le travail accompli.

Liens avec les conseils locaux

Le CDPE 45 a été très fréquemment interpellé, cette année comme les précédentes, par des conseils locaux ou parents FCPE isolés pour les aider à trouver des solutions, mais aussi par de nombreux parents non affiliés qui nous ont demandé conseil.

Leurs demandes vont de l'information - pour la création d'un conseil local par exemple - au soutien ou relais pour des absences de professeurs, harcèlement, rythmes, problèmes relationnels avec la direction d'un l'établissement, ...

Nous essayons de répondre le plus rapidement possible et demandons des audiences si nécessaire.

Simplification et économie de frais bancaires pour les Conseils locaux et le CDPE.

Entrepris depuis décembre 2015 par notre trésorier départemental, certains conseils locaux ont fait la démarche pour se rattacher au compte Crédit Mutuel et ainsi n'ont plus aucun frais et peuvent ouvrir un livret Orange. La trésorière et son adjoint sont également présents pour aiguiller nos adhérent-e-s dans la création de leur conseil local et l'ouverture d'un nouveau compte.

Le Crédit Mutuel a cependant, à notre surprise totale, mis en place des frais bancaires à hauteur de 2 euros par mois depuis janvier. Grâce aux échanges de notre trésorière et du trésorier adjoint avec la responsable de nos comptes auprès du Crédit Mutuel, nous avons obtenu l'annulation de ces frais.

Formation des adhérents

Cette année, avec le contexte sanitaire, nous n'avons pas pu organiser de formations en présentiel. Cependant, devant l'utilité et les besoins, nous avons réussi à dispenser, tout au long de l'année scolaire 2020-2021, des séances de formation en visioconférence qui ont connu un réel succès.

Cet élément sera un point de réflexion pour 2021-2022, pour éventuellement maintenir des formations en distanciel tout en retrouvant, si cela est possible, des formations en présentiel.

A ce titre, les conseils locaux ne doivent pas hésiter à nous remonter les besoins dès que possible pour nous permettre l'organisation des formations.

La publication FCPE « L'incollable du parent d'élève » 2019 vient compléter ces formations en répondant précisément aux questions de fonctionnement des institutions scolaires. Elle est disponible au CDPE ou directement à l'achat en ligne sur le site web de la Fédération Nationale <https://boutique.fcpe.asso.fr/>.

Evolution des adhésions et résultats des élections de parents d'élèves

Le CDPE 45 constate une légère baisse des adhésions en 2020-21, avec 1078 adhérents enregistrés au 4 juin 2021.

Les parents d'élèves sont répartis dans le Loiret en 66 conseils locaux.

Concernant les élections de parents dans le Loiret, la FCPE a obtenu 513 sièges (chiffre en baisse par rapport à l'année dernière). Nous notons une diminution des sièges au niveau maternelle/primaire de - 13 % et une stabilité pour le collège/lycée (+1 %).

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Evolution
Maternelle / primaire	354	382	345	357	341 (21 PEEP)	297 (21 PEEP)	- 13 %
Collèges / lycées	207	204	212	211	214 (33 PEEP)	216 (31 PEEP)	+ 1 %

Relations avec les institutions

Rencontres avec les acteurs de la Direction des Services Départementaux

Nos relations, déjà très constructives avec M. Ballé, Inspecteur d'Académie, et ses adjointes, Mmes Toupé et Guggiari, se sont encore renforcées pendant le confinement.

Accessibles et à l'écoute, nous avons pu être en permanence, actifs et force de proposition mais aussi sollicité-e-s de manière régulière pour donner nos avis sur les différentes décisions prises en urgence et avec une situation rapidement évolutive.

CDEN - Conseil Départemental de l'Education Nationale

Deux séances du CDEN se sont tenues. A la préfecture d'Orléans en novembre 2020 puis en mars 2021.

Avec six sièges dédiés à la FCPE sur les 7 de parents d'élèves, la parole de notre fédération a pu être portée sur de nombreux dossiers importants : nous avons été vigilants sur l'école inclusive, le même traitement des élèves sur tout le territoire, y compris dans les zones défavorisées mais non classées « éducation prioritaire », nous avons demandé à être associés à la sectorisation depuis le primaire.

Chaque CDEN a fait l'objet d'une déclaration liminaire de la part de la FCPE du Loiret que vous trouverez en annexe.

CAEN - Conseil Académique de l'Education Nationale

Le CDPE 45 a participé aux 2 séances du CAEN : en décembre 2020 puis en février 2021 pour celui de l'enseignement supérieur. Nous y votons la carte des formations, la carte des spécialités et y faisons, de la même manière qu'au CDEN, une déclaration liminaire avant chaque séance (en annexe). Il nous semble important de consigner clairement dans cette déclaration nos positions.

Conseil Départemental du Loiret

Pour le conseil départemental, la principale collaboration cette année 2020 / 2021 a porté sur les constructions des nouveaux collèges sur Pithiviers et Dadonville.

Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique

Le COSP est une des composantes de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education Centre - Val de Loire, dont la mission est de former les enseignants du primaire, du secondaire, les conseillers principaux de l'éducation et les formateurs.

Ce conseil contribue à la réflexion sur les différentes missions confiées, constitue une force de proposition pour son bon fonctionnement, formule des propositions et donne son avis sur les orientations stratégiques de l'institut.

Il est notamment consulté sur :

- les orientations et les actions en matière de formation initiale et continue ;
- les actions de recherche en éducation et leurs liens avec les formations ;
- l'évaluation des enseignements et la démarche Qualité ;
- les ressources numériques à développer ;

- les aspects pédagogiques et scientifiques de la politique de coopération avec les partenaires y compris à l'international ;
- les conditions de vie et de travail des étudiants.

Ce conseil est composé de 6 représentants de l'Université d'Orléans, 6 représentants de l'Université de Tours, 6 personnalités désignées par la Rectrice et 6 représentants extérieurs désignés par le conseil d'institut de l'INSPE Centre - Val de Loire.

2020-2021 est la première année de fonctionnement pleine et entière de ce conseil. Le président du CDPE y siégeant comme seul représentant des parents d'élèves, a été nommé président de la commission étudiant les aspects de formations des enseignants du premier degré. Le principal travail de l'année écoulée a été la mise en place du nouveau cadre de formation des enseignants. De nombreux autres sujets seront abordés d'ici la fin de l'année scolaire et sur 2021-2022.

Commissions d'affectations et autres commissions où nous siégeons

Voici la liste pour 2020-21, des commissions, plénières, conseils, colloques, tables rondes, forums, etc., auxquels les 6 administrateurs-trices et 6 chargé-e-s de mission ont participé.

Chaque année, le DASEN organise des commissions d'affectations, chargées de valider ou non les demandes d'affectation ou de dérogation. Le CDPE participe activement aux commissions, nombreuses tout au long de l'année. Elles concernent notamment l'affectation pour l'internat de Villemandeur, les dérogations aux secteurs scolaires en 6ème et 2nde, les commissions d'appels 2nde et 3ème, 4ème et 6ème, les poursuites des scolarités 1er degré, ainsi que toutes celles liées à l'enseignement professionnel.

Nous tenons à remercier les parents (membres du CDPE ou des conseils locaux) qui prennent le temps en journée pour porter la voix de la FCPE au sein des commissions.

CDPE 45	Comité Régional FCPE
Septembre 2020	
<ul style="list-style-type: none"> . Réunion de préparation « Assure ta rentrée » CIO . Opération « Assure ta rentrée » . Réunion CL Collège Léo Delagrangue Neuville-aux-Bois . Commission d'ajustement de rentrée - sept. 2019 . Rentrée en fête . COPIL Ecole inclusive . Salon de l'éducation - Atelier Canopé Onisep . AG CL Lycée Voltaire, TS ETS Briare, Collège Tigy . FDH 	<ul style="list-style-type: none"> . CAEN Enseignement Supérieur
Octobre 2020	
<ul style="list-style-type: none"> . CESC départemental . Conférence Gesticulée au collège de l'Orbellière . AG DDEN du Loiret . Réunion Onisep - Rep. Parents élèves . comité d'organisation du Forum de l'Orientation . Rencontre avec M. Malbo sur la sectorisation . CA PEP 45 	<ul style="list-style-type: none"> . CAAECEP . Séminaire académique sur l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap . Réunion Comité Régional . Forum Régional des MDL . Conférence sur le harcèlement scolaire . Plénière CESER - Commission 1 CESER . Commission consultative régionale d'attribution des bourses d'études
Novembre 2020	
<ul style="list-style-type: none"> . Suivi et bilan schéma cohésion sociale Rectorat . Réunions Forum de l'Orientation . Forum Projet Territorial Agricole et Alimentaire . Audience DSDEN . COPIL de lancement « Territoire 100% inclusif » . Congrès départemental FSU 45 . Journée thématique Fédé : Enfants à haut potentiel 	<ul style="list-style-type: none"> . CESER Commission 1, Plénière & Groupe AIESE . GT CAEN Carte des formations . CREA . CAEN . Assises Nationales des MDL . Conseil Régional UNSS . CAVL
Décembre 2020	
<ul style="list-style-type: none"> . Réunion-formation école REP+ St Jean de la Ruelle . CDEN 	<ul style="list-style-type: none"> . AP annuelle Conférence Permanente Consultative de la Culture . Lancement du Projet ENERGIE . COPIL Semaine de l'Industrie . Plénière CESER
Janvier 2020	
<ul style="list-style-type: none"> . Forum de l'orientation Orléans . Journée des Présidents des CL du Loiret . AG MAE . Commissions adultes CDAPH 	
Février 2020	
<ul style="list-style-type: none"> . Commissions adultes CDAPH . Rencontre avec CIO . Signature projet pédagogique + protocole Découverte plongée Condorcet 	<ul style="list-style-type: none"> . CAVL
Mars 2020	
<ul style="list-style-type: none"> . Commissions adultes CDAPH . Réunion Spéciale réforme du Lycée . Conférences téléphoniques hebdomadaires CA CDPE 45 	<ul style="list-style-type: none"> . AG Comité Régional FCPE Centre - Val de Loire . CAAECEP
Avril 2020	
<ul style="list-style-type: none"> . CDEN . Conférences téléphoniques hebdomadaires CA CDPE 45 	

Mai 2020	
. Conférences téléphoniques hebdomadaires CA CDPE 45	
Juin 2020	
<ul style="list-style-type: none"> . Commission affectation en 3^{ème} prépa-métiers . Commission d'étude des demandes de dérogations 6^{ème} . Visioconférence pour expliquer le rôle de représentants FCPE dans les commissions . Visioconférence avec les CL pour préparation rentrée 2020 et envoi des propositions à la Fédération pour rencontre avec le ministre de l'EN . 5 commissions d'appel - Fin de 3^{ème} . 4 Commissions d'appel - Fin de 2^{nde} . Commission affectation internat Villemandeur . Commission départementale préparatoire à l'affectation à partir des listes Affelnet Offres de formation 2^{nde} GT . Commission départementale préparatoire à l'affectation à partir des listes Affelnet Offres de formation 1^{ère} GT . Commission d'étude des demandes de dérogations autres niveaux que 6^{ème} . Commission Poursuite de la scolarité 1^{er} degré Pithiviers 	<ul style="list-style-type: none"> . Réunion audio Comité Régional
Juillet 2020	
<ul style="list-style-type: none"> . Visio-conférence avec les CL - Bilan de la reprise 15 jours . Commission d'ajustement 1^{ère} et 2^{nde} . Réunion du COSP . Commission ajustement Terminale 	<ul style="list-style-type: none"> . 2^{ème} Comité partenarial des Assises Nationales des MDL

Actions spécifiques 2020-2021

Campagne pour les élections de parents d'élèves

Malgré crise sanitaire et du protocole en place, les élections de parents d'élèves se sont déroulées de manière satisfaisante et dans le respect des contraintes sanitaires.

Participation au forum de l'orientation

Le forum de l'orientation a eu, cette année, deux difficultés majeures dans son organisation. Tout d'abord, en raison du contexte sanitaire, il s'est déroulé exclusivement en numérique, ce qui n'a pas permis d'être aussi efficace auprès des élèves que les années précédentes. En outre, pour la première fois, celui-ci était organisé par la région Centre - Val de Loire.

Communication

Web & Réseaux sociaux

Le nouveau site internet de la FCPE du Loiret, décliné à partir du site national de la fédération, a été mis en ligne en juillet 2020. Il est mis à jour par notre secrétaire et un administrateur avec les éléments que nous leur transmettons et doit évoluer régulièrement afin d'être un outil pour nos conseils locaux et adhérents.

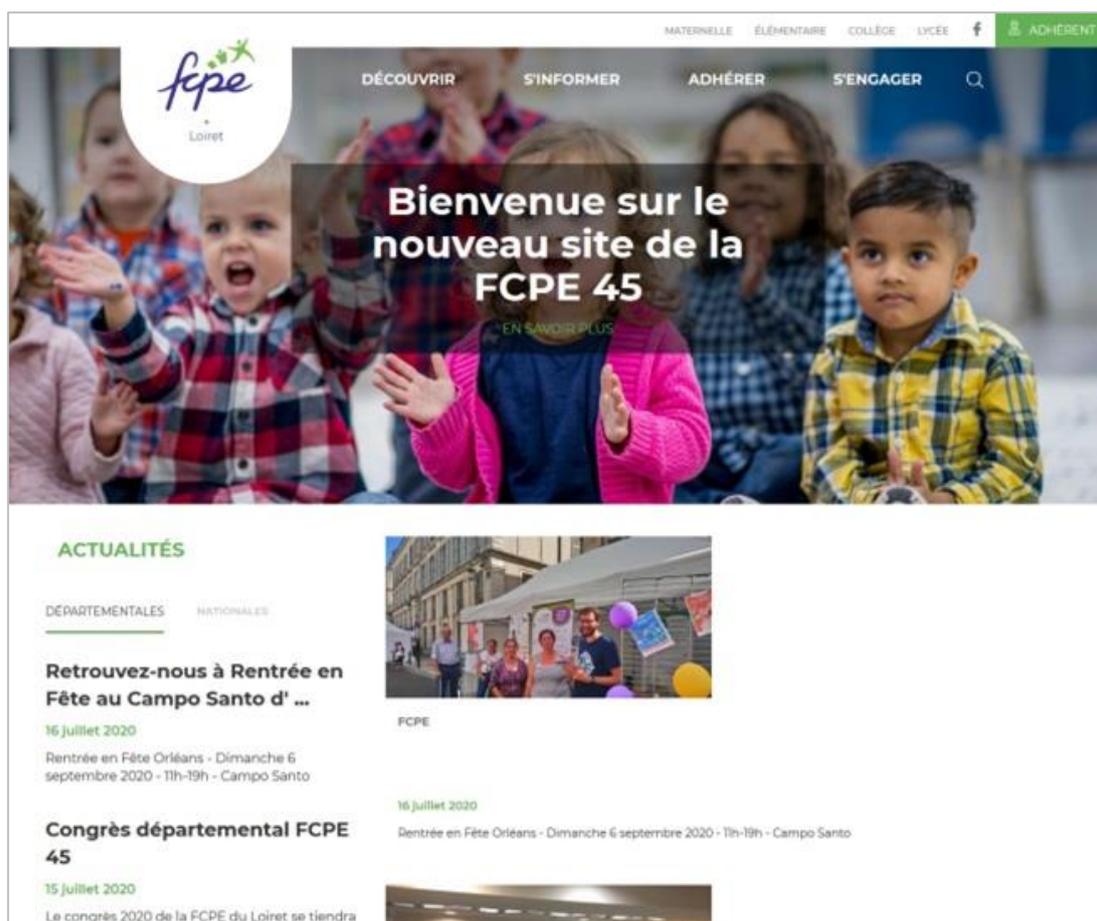
<https://45.fcpe.asso.fr/>

La page Facebook du CDPE 45 est régulièrement alimentée par notre administrateur gérant la communication à partir d'articles de presse, d'informations du ministère ou de communiqués de la FCPE Nationale.

Les initiatives départementales de conseils locaux, ou académiques émanant de certains CDPE sont aussi régulièrement mises en ligne.

<https://www.facebook.com/fcpe45/>

Ces deux outils sont gérés par le CDPE et les conseils locaux peuvent remonter leurs actions et demandes pour publication et information sur ce qui est entrepris localement.



Relations avec la presse

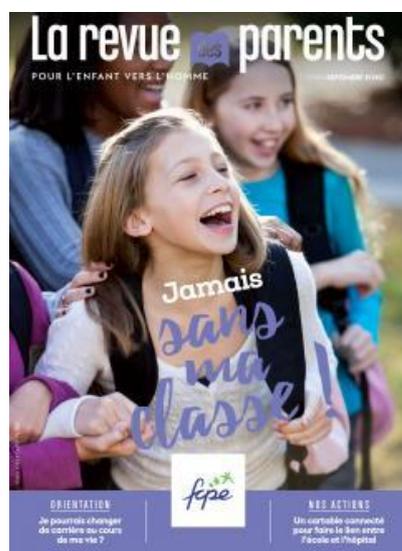
La FCPE du Loiret envoie régulièrement des communiqués de presse à la République de Centre, aux radios France Bleu, Nostalgie, Chérie FM ; elle est invitée sur le plateau de France 3 pour diverses émissions, sur France Bleu et sur YouTube, exprimant ses positions sur les divers sujets d'actualité.

Encarts de la FCPE du Loiret dans la Revue des Parents

L'encart du CDPE 45, publié au milieu de la Revue des Parents, est un vecteur de communication vers les parents FCPE du Loiret. A travers cette publication de 4 à 8 pages, nous informons sur des événements locaux ou sur des sujets d'actualité.

Les conseils locaux et adhérent-e-s peuvent nous contacter directement s'ils souhaitent qu'un article ou un sujet soit abordé dans cet encart départemental de la Revue des Parents.

Cette année, nous avons fait paraître 4 encarts départementaux sur les 6 Revues des Parents publiées de septembre 2020 à juin 2021.



Liens avec la Fédération Nationale et le Comité Régional Centre - Val de Loire

Participation au Comité Régional FCPE

Le CDPE 45 tient une place importante au sein du Comité Régional FCPE, dans la mesure où la plupart des réunions académiques se déroulent à Orléans (Préfecture, Rectorat, DRAAF ou Conseil Régional). Demander aux collègues des autres CDPE de la Région Centre - Val de Loire de venir en réunion est parfois compliqué du fait de la distance, c'est pourquoi le Loiret remplit la majorité des mandats.

Cette année, les 3 réunions du Comité Régional ont eu lieu en distanciel. Ce comité est important dans la mesure où il porte les sujets transversaux à l'académie et permet d'avoir une représentation dans les instances académiques.

Relations avec la FCPE Nationale

Le CDPE du Loiret a participé à de nombreuses réunions en visioconférence avec la Fédération Nationale (et l'ensemble des CDPE) et nous avons ouvert autant que possible la participation à des visios thématiques en cours d'année.

Hormis les journées des Président-e-s (3 dans l'année), nous avons eu régulièrement des visioconférences pour faire un point sanitaire (au minimum une par mois).

Participation au Forum des Droits Humains



La FCPE du Loiret fait partie d'un réseau d'associations : le Forum des Droits Humains. Ce mandat est très important et nous permet notamment d'organiser des actions localement. Cependant, en raison du nombre insuffisant d'administrateurs, nous n'avons pas pu participer de manière satisfaisante aux réunions plénières une fois par mois et monter un projet sur un thème retenu par le groupe.

Réseau Education Sans Frontières



Comme la FCPE au niveau national, le CDPE 45 fait partie intégrante de RESF45 (Réseau Education Sans Frontières) et du COJIE (Collectif de soutien aux Jeunes Isolés Etrangers du Loiret). Une chargée de mission faisait le lien entre le CDPE et RESF45/COJIE.

Mais c'est aux parents d'élèves dans leur ensemble de se mobiliser et de s'organiser collectivement quand des situations se présentent. Ils apportent ainsi leur soutien aux familles et aux jeunes sans-papiers pour les protéger d'une expulsion et les aider dans leurs démarches de régularisation.

Le COJIE se réunit avec les Jeunes Isolés Etrangers les lundis tous les 15 jours, de 18h à 19h30 dans les locaux de l'ASTI. Les soutiens se réunissent le lundi suivant la réunion des jeunes, de 19h30 à 20h30 et les autres lundis, sans les jeunes, de 18h30 à 20h30. Vous y serez les bienvenus si l'un d'entre vous veut prendre la suite de Ségolène Petit !

L'engagement de la FCPE aux côtés des élèves en situation de fragilité

Tout au long de l'année, les 2 représentantes de la FCPE 45 à la CDOEASD (Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du Second Degré) et à la CDAPH adultes et enfants (Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) participent aux commissions en question et encore plus activement aux Commissions d'Appels de fin d'année.

Orientation en SEGPA/EREA

Nos représentantes en CDOEASD, visant l'orientation en SEGPA-EREA, ont participé à toutes les commissions d'orientation de plusieurs centaines d'élèves en grave difficulté scolaire. Si l'orientation en 4^{ème} ou 3^{ème} n'est plus possible car non pertinente pour tirer un réel bénéfice des enseignements adaptés prévus en 4 ans, on constate néanmoins des saisines de la commission pour des élèves déjà en 5^{ème} générale. Orienter ne veut pas dire affecter surtout pour les élèves qui sont orientés après avoir fait une 6^{ème} générale. Cela dépend des places disponibles en 5^{ème} Segpa, les cohortes de 6^{ème} Segpa ayant vocation à aller en 5^{ème}, les effectifs sont très souvent complets ce qui induit de fortes déceptions des familles. C'est donc la commission qui oriente mais ce sont les services de l'Inspection Académique qui affectent les élèves dans tel ou tel établissement en fonction des places disponibles, d'où l'intérêt de prévoir en amont des places en nombre suffisant !

Enfants et adultes en situation de handicap (MDPH)

Les délais d'attente de traitement des dossiers sont relativement raisonnables désormais : 2 à 3 mois. Cependant, des demandes présentées cette année pendant l'été 2020, n'ont pas trouvé écho à la rentrée dans les dispositifs ULIS, faute de places. Nous rappellerons à l'Inspecteur d'Académie que ces demandes doivent être anticipées autant que possible. L'inclusion scolaire sera donc cette année encore au centre de nos préoccupations.

De la même façon, nous ne négligerons pas les enfants dits « précoces » en nous attachant à ce que les apprentissages ne soient pas nivelés par le bas, dans le respect de cette même loi Blanquer qui prône l'excellence pour *« emmener chaque élève au plus loin de son talent et lui permettre d'atteindre l'excellence, il faut, explique Jean-Michel Blanquer, donner davantage de liberté afin que les réponses éducatives puissent être mieux adaptées aux réalités du terrain et aux besoins des élèves. C'est le sens de la liberté nouvelle donnée aux communautés éducatives sur les rythmes scolaires ; c'est également le sens de l'assouplissement et de l'enrichissement des enseignements au collège. »*.



**La FCPE du Loiret veillera donc, dans la mesure de ses moyens,
et en collaboration avec la communauté éducative,
à ce que chaque enfant trouve sa place dans notre système scolaire.**

L'équipe du CDPE 45



RAPPORT FINANCIER 2020 - 2021 DU CDPE DU LOIRET

Bilan comptable

Les produits d'exploitation 2020 ont enregistré une augmentation de 23% alors que les charges d'exploitation sont restées stables, ce qui entraîne un résultat d'exploitation de 3600 euros.

Le montant des adhésions est en nette augmentation mais cette hausse est à pondérer avec la date d'enregistrement des adhésions : en 2020 on a essayé d'obtenir les adhésions plus tôt, ce qui a entraîné un différentiel important par rapport à l'année précédente (si elles arrivent après la fin de l'année civile, elles sont comptabilisées sur l'année suivante).

Il est à noter une baisse continue des adhésions sur les 5 dernières années (-16%) et une baisse de près de 5% entre l'année 2019/2020 et l'année 2020/2021.

La participation fédérale continue sa diminution (-26% entre 2018 et 2019 et -6% entre 2019 et 2020).

Du fait de la crise sanitaire, tous les frais de déplacement, mission, réception ont diminué de 70%.

Les intérêts des emprunts ont diminué car la banque a repoussé des prélèvements pour prendre en compte le contexte de pandémie.

Les produits et charges exceptionnels viennent régulariser d'anciennes écritures (cf. produits ou charges constatés d'avance non réintégrés dans le résultat, amortissement de subvention d'investissement).

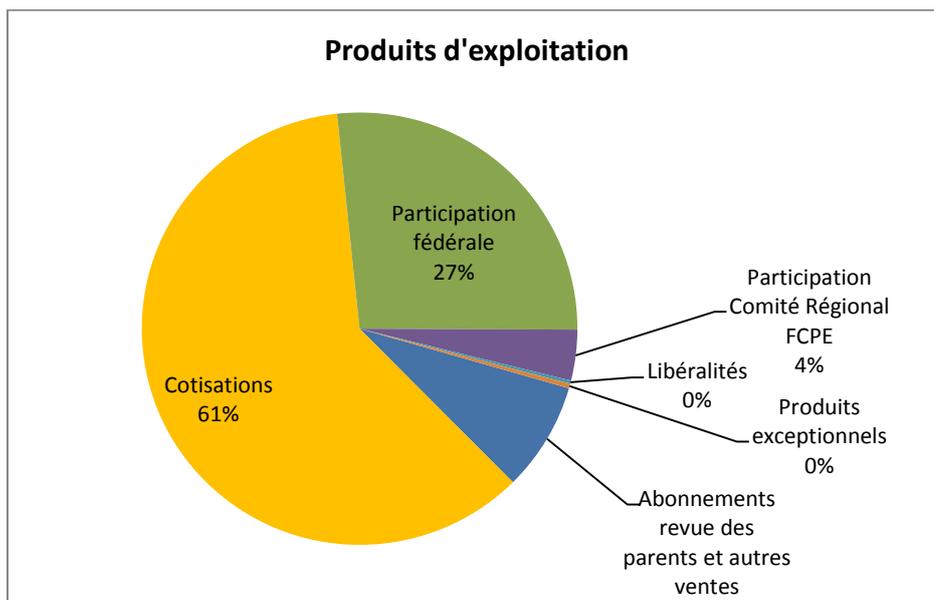
Lors du congrès 2020, le rapport financier a été voté avec comme résultat 4 970.88€ de bénéfice. Or, suite à des corrections d'imputations effectuées en ce début d'année avec le national, le résultat a changé, il est de 5 026.02€. Les corrections portent sur les cotisations sur salaire. La procédure transmise par la précédente secrétaire conduisait, depuis octobre 2019, à des cotisations sociales négatives sur certains comptes et, de ce fait, à la création d'une ligne de régularisation pour être en équilibre. En ce début d'année, le national nous a aidé à la correction et nous a expliqué la procédure correcte à appliquer.

Magalie PIAT, Trésorière du CDPE 45

Produits d'exploitation 2020

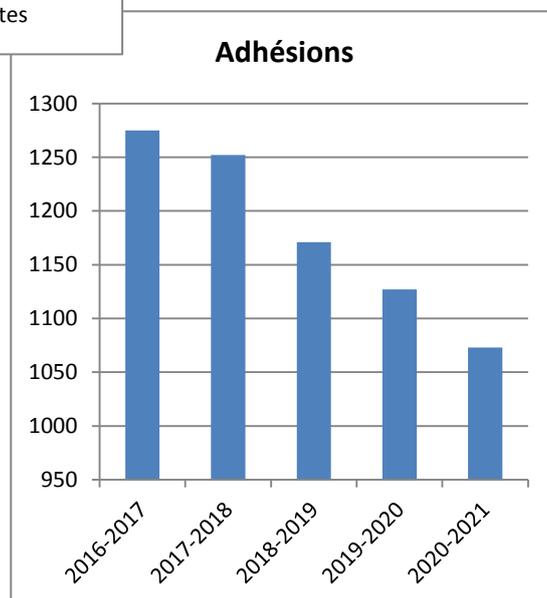
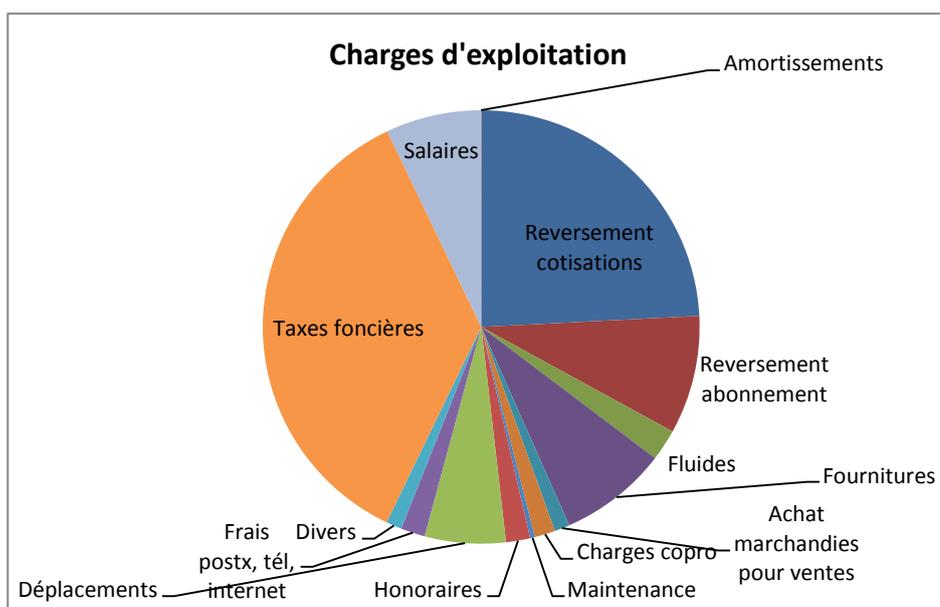
PRODUITS	2020	%	2019	Evol 20/19
Abonnements revue des parents et autres ventes	2 783,00 €	8%		
Cotisations	20 803,80 €	60%		
Participation fédérale	9 148,16 €	27%		
Participation Comité Régional FCPE	1 298,40 €	4%		
Libéralités	80,60 €	0%		
Produits divers	43,20 €	0%		
Revenus des valeurs mobilières de placement	132,73 €	0%		
Produits exceptionnels	118,79 €	0%		
Total produits	34 408,68 €	100%	42 127,98 €	-18,3%
Total produits d'exploitation	34 289,89 €		27 854,34 €	23,1%

Résultat (Produits - Charges)	-1 641,27 €		5 026,02 €	-132,7%
Résultat d'exploitation	3 602,85 €			



Charges d'exploitation 2020

CHARGES	2020	%	2019	Evol 20/19
Reversement cotisations (part fédérale)	7 422,00 €	21%		
Reversement abonnement aux revues nationales	2 708,00 €	8%		
Fluides (eau, énergie...)	716,21 €	2%		
Fournitures	2 470,20 €	7%		
Charges copropriété + entretien	345,96 €	1%		
Maintenance informatique	467,53 €	1%		
Honoraires, frais séminaires	108,00 €	0%		
Voyages, déplacements, missions	548,49 €	2%		
Frais postaux, télécom, internet	1 839,12 €	5%		
Divers	551,01 €	2%		
Taxes foncières	356,00 €	1%		
Salaires, primes, charges	10 982,03 €	30%		
Amortissements	2 162,67 €	6%		
Interêts des emprunts et dette	9,82 €	0%		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 362,91 €	15%		
Total charges	36 049,95 €	100%	37 101,96 €	-2,8%
Total charges d'exploitation	30 687,04 €		30 569,82 €	0,4%





CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDPE DU LOIRET

Caroline FELDER

Secrétaire du Conseil Local FCPE MA PR Val Olivet
Adhérente du CL du Collège de l'Orbellière

Julien REY

Secrétaire du Conseil Local FCPE
du Collège Jeanne d'Arc

Hélène TISSOUX

Secrétaire adjointe du Conseil Local FCPE MA PR Val Olivet
Membre du CL du Collège de l'Orbellière



PROFESSION DE FOI DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDPE 45

Caroline FELDER

Arrivée au conseil local de l'école du Val à Olivet en 2009, j'en suis devenue secrétaire en 2011. En 2017, je me suis investie en tant que parent délégué au collège, la marge de manœuvre m'a semblé plus minime.

Avec les membres du bureau et les adhérents du conseil local, nous avons tourné nos actions et engagements autour du bien-être, de l'écoute, de l'attention, de la convivialité. Dans des moments difficiles voire dramatiques, nous avons pu entendre des parents, des enseignants en grandes difficultés et tenter de les soutenir au mieux. Nous avons même pu trouver soutien auprès d'administrateurs du département.

J'ai à cœur de faciliter la communication entre tous les acteurs de la scolarité de nos enfants et j'œuvre en ce sens. Il est primordial pour moi que les avis soient échangés, que les regards soient croisés mais je tiens aussi à la juste place de chacun pour le bien-être de nos enfants : parents, équipes périscolaire et pédagogique.

Sensible à la question du « vivre ensemble », c'est un sujet que nous avons pu soutenir avec le bureau du conseil local. J'aimerais avoir cette attention au niveau départemental, m'intéresser et accompagner sur ce sujet.

L'école inclusive est aussi un sujet auquel je m'intéresse, l'inclusion pour tous, réfléchi, pensée, accompagnée avec les moyens nécessaires.

Julien REY

Je suis père de 3 enfants scolarisés à Orléans pour les 2 plus jeunes dans une école primaire, Charles Pensée (CM1 et CM2) et pour l'aîné au collège Jeanne d'Arc (4^{ème}).

Je suis représentant de parents d'élèves élu depuis une dizaine d'années, sur des listes sans étiquette pour le conseil de l'école primaire, et depuis 3 ans sur la liste FCPE pour le conseil d'administration du collège. Je suis membre du bureau du conseil local du collège Jeanne d'Arc qui comprend une vingtaine d'adhérents.

A l'école primaire, j'ai participé à un collectif de parents qui a créé l'association de parents d'élèves et qui a mis en place différentes actions pour (essayer de) faire participer les familles à la vie de l'école.

Par ailleurs je suis ingénieur au BRGM et à mi-temps syndical, je suis donc rodé aux réunions de négociations où il faut affirmer des revendications. J'ai des responsabilités au niveau régional et suis membre du CESER, j'ai donc l'habitude des institutions, mais pas de l'Education Nationale.

Je présente ma candidature plus particulièrement pour le suivi ou la mise en place d'actions concrètes permettant de créer une communauté éducative inclusive et bienveillante pour le bien-être de tous les acteurs : personnels de l'Education Nationale et des collectivités, parents et élèves.

Hélène TISSOUX

Au cours des six dernières années scolaires, j'ai été en charge du poste de secrétaire adjointe du CL de l'école élémentaire du Val à Olivet.

C'est un poste dans lequel je me suis engagée, avec les membres du bureau et les adhérents du CL, pour mener des actions de convivialité et d'échanges, mais aussi de communication afin de relayer les problèmes (non remplacement des enseignants, difficultés ponctuelles dans une classes, ...) rencontrés par les enfants et venir en appui tant aux familles qu'aux équipes pédagogiques.

En parallèle, je suis membre depuis 3 ans du CL du Collège de l'Orbellière d'Olivet et, cette année, membre du CA et parent délégué d'une classe de 4^{ème}.

Je souhaite aujourd'hui rejoindre le CA du CDPE 45 pour continuer à travailler sur le bien-être des enfants à l'école et à favoriser les échanges entre les familles et le milieu scolaire.

- Liste des mandats académiques de la FCPE du Loiret.

- Déclarations liminaires de la FCPE du Loiret aux CDEN du 19 novembre 2020 et du 25 mars 2021

- Déclaration liminaire du Comité Régional FCEP Centre - Val de Loire au CAEN du 1^{er} décembre 2020

- Liens vers articles de presse et interventions vidéo ou audio

MANDATS ACADEMIQUES DEPARTEMENTAUX

INSTANCE	TITULAIRE	INSTANCE	TITULAIRE
REAAP Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents		OCCE Office Central de la Coopération à l'École	
Conseil de discipline départemental		JPA	
CEL Conseil Educatif Local		DDEN	
CDJSVA		CALL	
Bourse au mérite		CDAL	
ADATEEP		CPAM - CAF	
UNSS		CRIA 45 (alphabétisation)	
PEP		CTSA	
MAE		CESC Départemental	
COSP		CESC Académique	
RASED		RESF - COJIE	
Comité de suivi de l'école inclusive			



Déclaration liminaire de la FCPE du Loiret au CDEN du 19 novembre 2020

*Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Monsieur le Vice-Président du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN*

C'est avec émotion que nous, parents d'élèves FCPE rendons hommage à tous les personnels de l'établissement qui, au quotidien, font vivre les valeurs de la République si chères à nos cœurs et à nos engagements. Bien sûr, comme vous toutes et tous, nous avons plus qu'une pensée pour Samuel Paty, qui a connu une mort abominable pour avoir simplement exercé son métier, pour avoir simplement voulu apprendre à nos enfants ce qu'était la démocratie, la liberté d'expression, l'écoute, le débat et surtout la laïcité. Mais avoir une pensée ne suffit pas. Notre émotion si forte aujourd'hui ne doit pas se perdre dans les brouillards de l'oubli et les cacophonies politiques. Une école de la République qui tient ses promesses et incarne les valeurs républicaines se construit avec les enseignants, avec tous les acteurs de l'école, dont, les élèves et surtout, avec les parents.

La parole que nous portons en ce premier Conseil Départemental de l'Education Nationale est bien celle d'une fédération de parents d'élèves. La FCPE regroupe des citoyennes et citoyens de toutes les origines comme de toutes les confessions, réunis autour d'un projet associatif et de valeurs. Elle est aussi à l'image de notre République : comme l'Ecole, elle accueille tout le monde pour la réussite de toutes et tous, dans le respect de chacune et de chacun, mais avec l'obligation pour les parents de garder leurs croyances dans leur intimité. Notre fédération de parents d'élèves est un acteur de la coéducation.

Suite aux élections de parents d'élèves, nous regrettons, et soulignons depuis de nombreuses années auprès de la DSDEN et du rectorat, la diminution de la représentativité des fédérations de parents d'élèves au profit de parents d'élèves indépendants, qui, au mieux, ne représentent qu'eux-mêmes mais qui, parfois, sont assez éloignés des valeurs de la République et de l'école publique. Ce constat est d'autant plus regrettable que nous constatons localement que cette évolution se fait avec le soutien et l'appui d'enseignants ou de chefs d'établissements qui considère que les fédérations de parents d'élèves ne sont là que pour empêcher le bon fonctionnement des établissements.

Mais pourtant, nous parents délégués FCPE, nous nous engageons dans ces instances où se discutent et se décident bon nombre des petites et grandes choses qui font que l'établissement est un lieu d'apprentissage et de réussite des élèves mais aussi et surtout un lieu de vie. Co-éduquer, c'est reconnaître le partage des responsabilités éducatives entre parents et enseignants et favoriser le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant, pour le préparer à prendre sa place dans la société en citoyen libre, éclairé et responsable. Co-éduquer, c'est accepter la diversité des parents, évoluer vers une éducation mieux partagée d'égal à égal. Co-éduquer, c'est aussi penser la gouvernance de l'établissement, c'est travailler ensemble parents élus et enseignants pour véritablement déconstruire les fausses idées sur l'Ecole de la République et toujours faire reculer l'obscurantisme.

Pour cette rentrée scolaire, la FCPE du Loiret constate encore que les moyens déployés dans nos établissements ne sont pas conformes à leurs besoins réels. Nous ne pouvons admettre, sans exprimer notre désaccord, par exemple la lente disparition en termes d'effectif du RASED. Nous tenons à rappeler l'importance des maîtres E, maîtres G et psychologues de l'Education Nationale dans nos écoles. Ils jouent un rôle primordial qu'il est important de préserver et de remettre à un niveau d'effectif complet aussi rapidement que possible. Ce constat peut également être fait en termes de recrutement d'enseignants (avec le recours de plus en plus importants de contractuels), le manque constant de dispositif de type ULIS ou le niveau dramatiquement bas de la médecine scolaire. Enfin nous ne pouvons que remarquer le manque de moyens au niveau de la vie scolaire des établissements, manque d'AED, manque de CPE. Ces postes sont essentiels aujourd'hui face à la charge de travail supplémentaire que demandent les mesures de protection face au COVID, face à la nuisance croissante des réseaux sociaux, face au besoin de rappeler les règles du civisme et de laïcité en tout lieu et à chaque instant.

Il est plus que temps que le discours gouvernemental soit suivi d'effets sur le terrain en termes d'effectifs, de décisions d'ouvertures de structures spécialisées. Si l'on considère que l'éducation de nos enfants est une priorité nationale, il faut impérativement que les moyens déployés correspondent aux besoins. N'attendons pas un Ségur de l'Education Nationale avant qu'il ne soit trop tard et qu'une génération de nos enfants soit sacrifiée.



Déclaration liminaire de la FCPE du Loiret au CDEN du 25 mars 2021

*Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Monsieur le Vice-Président du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN*

A l'heure où nous allons étudier la rentrée 2021 pour les nouveaux collèges de Pithiviers et de Dadonville et la prévision des effectifs pour la rentrée 2021, nous devons, en tant que représentant des parents d'élèves, alerter une nouvelle fois sur une dérive inquiétante sur les effectifs par classe dans nos établissements scolaires, en constante augmentation, hormis les dédoublements en zone d'éducation prioritaire.

Il est vrai que pour la construction des écoles, la norme qui a été établie en 1989, soit au siècle dernier, prévoit des mètres carrés par élève assez loin des standards du code du travail. Ce cadre législatif qui mériterait une actualisation importante, souligne cependant qu'en dessous de 1,6m² par élève dans une salle de classe, l'espace est considéré comme trop exigu pour offrir des bonnes conditions pédagogiques. Je vous ferai également grâce, au sein de cette instance, des conditions sanitaires qui devraient être contrôlées dans de nombreux établissements.

Les mesures d'ajustement qui nous sont présentées, ce jour, entraînent des situations de rentrée difficile pour certains établissements : Bray en Val élémentaire (suite à la fermeture annoncée, 31 élèves par classe), la maternelle Les Prés Verts à Dry (suite à la fermeture annoncée, 34 élèves par classe), la maternelle de Saint Maurice sur Fessard (suite à la fermeture annoncée, 35 élèves par classe) ou la maternelle Louis Dissier Jouselin à Vienne en Val (suite à la fermeture annoncée, 32 élèves par classe). En outre, la modification importante sur le RPI Puisseautin conduisant au regroupement de l'élémentaire sur un site nécessite des explications claires ainsi que des précisions sur la consultation qui a été faite auprès des familles concernées.

Avec des classes à 30 ou 35 enfants, dans des salles prévues pour 25 à la construction et des établissements accueillant plus d'élèves que prévu à la construction, rendant le respect des normes, sanitaires notamment, illusoire, il serait temps que l'éducation nationale passe de la soi-disant « école de la confiance » à une école prenant pleinement conscience des conditions de vie pour nos enfants et des conditions de travail et pédagogiques pour les enseignants qui ne sont pas et plus acceptables.

Ce constat est d'autant plus inacceptable au regard des conditions sanitaires liés à la pandémie que nous connaissons depuis plus d'un an. Le protocole prévoit, notamment, 16 élèves maximum pour une salle de 50m²... Si l'on fait des vérifications, je ne suis pas certain que nombre d'établissements respecte cette norme sanitaire à ce jour.

En réalité, la raison principale de cette augmentation du nombre d'élèves par classe n'est qu'une vision comptable en terme de moyens mis à disposition auprès des établissements,

cela se traduisant notamment pour les collèges et lycées sur la DHG attribuée, obligeant les chefs d'établissements à faire avec les moyens qu'ils n'ont pas.

Si l'enseignement et l'éducation de nos enfants sont réellement une priorité nationale, il serait temps que cela se traduise dans les faits et dans les actions.

Pour le nouveau collège de Dadonville, la FCPE du Loiret regrette le choix fait au niveau de la restauration et le fait d'externaliser la prestation. Si l'on peut déjà émettre des doutes sur la qualité des repas que le prestataire choisi servira à nos enfants intégrant le nouveau collège, il est illusoire de penser que cela réduira les coûts pour la collectivité. Un repas de qualité, avec des produits locaux, et autant que possible bio, est préférable, tant sur le plan nutritionnel que pour la santé des personnes utilisant cette prestation. Concernant les transports, une ligne de bus reliant le quartier de St Aignan à Pithiviers au nouveau collège de Dadonville doit être mis en place. Enfin, les familles attendent, pour certaines, de savoir le plus rapidement possible quel collège leur enfant fréquentera à la rentrée prochaine.

Déclaration liminaire du Comité Régional FCPE Centre - Val de Loire au CAEN du 1^{er} décembre 2020

La FCPE voudrait aborder 5 sujets avant d'ouvrir un échange sur les points soumis à l'ordre du jour.

L'attentat contre un enseignant

Le comité régional FCPE a dénoncé cet acte et tenu à réaffirmer son soutien aux enseignants ; les militants chacun à leur niveau, se sont impliqués pour rappeler leur attachement au principe de laïcité. Avoir une attention particulière à tout acte ou parole qui porte atteinte à la laïcité doit être puni, sanctionné aussi bien dans les écoles que les établissements et que ce soit dans le cadre scolaire ou périscolaire. Chaque élève doit avoir conscience que c'est la base du vivre ensemble et que c'est incontournable.

Des moyens doivent être mis en oeuvre et de la formation doit être offerte régulièrement au personnel technique, éducatif, enseignant et des agents des sociétés de service comme pour la restauration. Il faut que chaque adulte respecte la laïcité et soit en mesure d'avoir les arguments au moment du constat de transgression du principe.

L'Ecole au sens large doit être LE lieu où s'apprend et se vit la laïcité pour tous.

Le Syndicat de lycéens « Avenir Lycéen »

La FCPE a toujours défendu les initiatives des élèves notamment dans leurs actions citoyennes et d'engagement. Dans cette affaire du syndicat "Avenir Lycéen" plusieurs jeunes de notre académie sont impliqués, des jeunes que nous connaissons puisque très actifs dans les MDL et/ou le CAVL. La FCPE demande des éléments de compréhension, la clarté dans ce dossier et qu'il n'y ait pas de répercussion sur les initiatives en cours.

La dynamique des MDL, particulièrement intense dans notre académie, ne doit pas souffrir de cet épisode. Les CVL et le CAVL doivent pouvoir se développer sans être pénalisés par cet épisode et plus que jamais les moyens en formation doivent leur être octroyés. Le rectorat doit s'assurer que les élections sont encouragées et que la vie démocratique s'exerce correctement.

La FCPE réaffirme tout son soutien aux lycéens lycéennes et les encourage à persévérer dans la formation sur les engagements citoyens, à se faire aider par les structures de l'Education Populaire et les invite à participer en nombre aux assises nationales des MDL qui vont offrir des moments de réflexion et d'étude.

Les étudiants

La crise sanitaire affecte l'ensemble de la société de manière plus ou moins importante selon la situation de chacun mais les étudiants sont particulièrement touchés. Touchés dans l'organisation de leurs études, touchés par la diminution de leurs ressources, touchés par l'isolement dans des conditions parfois plus que précaires.

La FCPE appelle au soutien des structures sociales et d'aide, de la Région et du Ministère pour accompagner la jeunesse durement frappée. Elle demande que les conditions d'études et du confinement soient réexaminées par le Président Macron. Certains, certaines ne pourront pas se

relever. Alors que les années d'études représentent une belle tranche de vie pour la jeunesse, que va-t-il rester pour celle de cette génération ? L'angoisse qu'ils ressentent au regard de l'incertitude pour voir leurs objectifs atteints doit être entendue, la FCPE demande à connaître le ou les dispositifs mis en œuvre pour les épauler.

La crise sanitaire

Si le deuxième confinement se déroule avec moins de difficulté et de manière moins brutale que le premier, il aura tout de même un impact sur le déroulement de la scolarité. L'épisode du début d'année a permis de mettre en route des modalités de travail et de relations différentes et surtout de pointer les élèves et les familles en difficulté avec le numérique que ce soit pour les questions matérielles (équipements informatique et/ou environnement de travail) de connexion, de savoir-faire ou de motivation. Pour ces enfants et leurs parents la situation n'a guère évolué. En fin d'année un nombre d'élèves avait disparu des radars et là encore un certain nombre va "décrocher". Les organisations de cours sont différentes selon les établissements et les moyens, supprimant de fait l'égalité entre les élèves. Beaucoup d'inquiétude des élèves et des parents est constatée, notamment pour les examens et l'orientation, ParcoursSup reste un vrai sujet rempli d'interrogations.

La rentrée 2020

Il n'est plus nécessaire de démontrer qu'un effectif faible d'élèves par classe permet de mieux réussir, d'offrir aux élèves plus de possibilités et de temps pour être accompagnés. Les diminutions de postes d'enseignants dans le premier degré ne peuvent satisfaire la FCPE même en les transformant en heures supplémentaires et en s'appuyant sur la baisse des effectifs d'élèves. Car si les effectifs baissent cela devrait plutôt être une opportunité pour réduire le nombre d'élèves par classe.

La FCPE note la création de classe ULIS c'est une revendication attendue depuis longtemps mais les 14 créations en collèges et les 3 en lycées ne suffisent pas pour satisfaire la demande en attente. C'est un sujet sensible pour les familles concernées.

La FCPE voudrait comprendre pourquoi les effectifs de l'enseignement agricole baissent. Ils baissent en cours de cursus ce qui est inquiétant, que sont devenus les jeunes qui avaient commencé un parcours ?

Deux questions sur la carte des formations :

- Sur les cartes de formations nous voudrions savoir pourquoi le lycée Jean Lurçat (45) perd 24 places en électricité au profit d'une offre en esthétique. Pour une labellisation "lycée des métiers de l'énergie, des structures métalliques et du tertiaire" y a-t-il une volonté d'une plus grande orientation vers le campus "Industries cosmétique et pharmaceutique" ? Cela pose la question de la labellisation des lycées, de sa cohérence et de la lecture qui doit en être faite par les familles.
- Pourquoi toutes ces places créées pour les métiers de la relation clients ? Comment est-on assuré que le commerce et l'accueil vont correspondre aux désirs d'orientation des jeunes ?

Enfin, la FCPE tient à dire qu'elle est d'accord sur le fait de rendre l'école obligatoire et non pas l'instruction. A plusieurs reprises elle est intervenue contre ces structures qui n'ont d'école que le nom et où les contrôles ne pouvaient se faire de manière stricte. La République et la Laïcité doivent pouvoir être portées par l'Ecole publique et laïque, afin de construire le socle du vivre ensemble.



Articles de presse et interventions radiophoniques et télévisées 2020-2021

27 août 2020 - Radio Nostalgie Orléans

Interview de Christophe Pallier sur la rentrée scolaire

30 août 2020 - La République du Centre - Web

Baccalauréat - La nouvelle version du bac va connaître en 2021 ses premiers diplômés, malgré une réforme malmenée et critiquée de toutes parts

https://www.larep.fr/orleans-45000/actualites/la-nouvelle-version-du-bac-va-connaître-en-2021-ses-premiers-diplomes-malgre-une-reforme-malmenee-et-critiquee-de-toutes-parts_13829063/

1^{er} septembre 2020 - La République du Centre - Web

Education - Rentrée scolaire à risques pour la FCPE du Loiret : "Nous naviguons tous à vue"

https://www.larep.fr/orleans-45000/actualites/rentree-scolaire-a-risques-pour-la-fcpe-du-loiret-nous-naviguons-tous-a-vue_13830308/

7 septembre 2020 - France 3 Centre - Val de Loire

Interview de Christophe Pallier dans l'émission « Ensemble, c'est mieux »

Septembre 2020 - France Bleu Orléans

Interview de Christophe Pallier concernant les classes fermées pour cause de Covid-19

6 novembre 2020 - France Bleu Orléans

Interview de Laurent Terrier, trésorier-adjoint de la FCPE du Loiret

Avril 2021 - France 3

Interview de Martine Rico, coordonnatrice du Comité Régional FCPE Centre Val de Loire.

[https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/ecole-a-la-maison-parents-et-enseignants-d-eure-et-loir-et-du-loire-et-du-loire-temoignent-apres-deux-premiers-jours-difficiles-2034526.html](https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/ecole-a-la-maison-parents-et-enseignants-d-eure-et-loir-et-du-loire-et-du-loire-et-du-loire-temoignent-apres-deux-premiers-jours-difficiles-2034526.html)

Journal de midi 12/13, interview en direct de Martine Rico, coordonnatrice du Comité Régional FCPE Centre Val de Loire.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/emissions/jt-1213-centre>

Journal national du soir 19/20, Claire Romary Félicien, secrétaire générale du CDPE 28, les représentants de parents du lycée Jean Zay et leur président, Arnaud TERLAIN, administrateur du CDPE 45, reportage chez Christophe PALLIER, président CDPE 45

<https://www.france.tv/france-3/19-20-journal-national/2344283-edition-du-jeudi-1-avril-2021.html>

France Bleu Berry

Interview de Martine Rico, coordonnatrice du Comité Régional FCPE Centre Val de Loire.

<https://www.francebleu.fr/infos/education/ne-pouvait-pas-y-echapper-la-fcpe-centre-val-de-loire-reagit-a-l-annonce-du-reconfinement-1617218628>

